

sance, selon la Regle de Monseigneur saint Augustin, & selon les Statuts, reformation & modification faits & à faire, par Reverend Pere en Dieu Monseigneur Jehan Evêque de Paris l'an 1497. Quant à leur habillement il étoit blanc, aussi-bien que leur voile.

FILLES PENITENTES
A PARIS.

Il y avoit aussi des Religieux qui avoient été pareillement institués dans ce Monastere par le même Evêque, desquels le Pere du Breüil n'a point parlé. Ce Prelat par ses Constitutions ordonne qu'il y aura dans ce Monastere des Religieux qui suivront aussi la Regle de saint Augustin, qui auront des chape-rons & des robes grises, & une autre robe de laine blanche par dessous. Ils devoient faire un an de Noviciat, après lequel ils faisoient leur Profession à la grande grille de ce Couvent entre les mains de la Superieure & du Pere Confesseur en ces termes : *Je N. promets & vouë à Dieu & à Monseigneur l'Evêque de Paris mon Prelat, à vous Mere, à tout le Couvent, & à vous beau-pere Confesseur, chasteté, pauvreté & obedi-ence, principalement à mon Prelat Monseigneur l'Evêque de Paris & au Couvent des Sœurs de ce Monastere, ce qui fait voir que le Pere Gesnay s'est trompé lors qu'il a dit que les Religieuses filles Penitentes à Paris avoient embrassé l'Institut du bienheureux Bertrand, puisque les Religieux de son Ordre étoient habillés de noir, & que ceux qui étoient au Monastere des Filles Penitentes, étoient habillés de gris, & avoient été institués par l'Evêque de Paris. Les Religieuses devoient pourvoir à toutes les necessités des Religieux, tant pour le vivre que pour l'habillement & les études. Elles en éli-soient un pour Confesseur, & il en devoit choisir d'autres pour le soulager. Ces Religieux étoient obligés de dire l'Office selon l'usage de l'Eglise Romaine, ils le recitoient à voix basse, & se levoient aussi à minuit pour dire Matines.*

Voilà quelle a été la veritable origine du Monastere des Filles Penitentes de la ruë saint Denis à Paris, où l'on recevoit encore des filles Repenties vers le milieu du dernier siec e, comme il paroît par la vie de la Mere Marie Alvequin Reformatrice de ce Monastere donnée par M. Biessé en 1649. & par la relation de la naissance & du progrès de celui des Madelonettes qui fut aussi imprimée en 1649. mais depuis plus de cinquante ans l'on n'y reçoit plus que des filles d'honneur, & nous ne croions pas faire tort à ces chastes épouses de Jesus Christ, si nous ne